Termes de Référence

2026/FPM/ATT/Étude de marché – Écosystème économique local autour des zones minières et accès au financement / Corridor Katanga-Lobito (RDC)

Recrutement d'un Consultant individuel ou d'un Cabinet pour réaliser l'étude de marché sur l'écosystème économique local autour des zones minières et l'accès au financement dans le corridor Katanga-Lobito (RDC)

29 juillet 2026

FPM ASBL

Nº02, Avenue Kasa-Vubu, Croisement, Boulevard Du 30 Juin

Commune de la Gombe, Kinshasa, RDC

Tél. : +243 992 006 139

www.fpm.cd

Table des matières

1. Contexte général et rationalité du projet 3

1.1. Contexte général du projet 3

2.1. Périmètre géographique et sectoriel 5

2.2. Populations, acteurs et parties prenantes 5

2.3. Axes d'analyse et questions de recherche 5

3. Etendue de la mission et activités spécifiques 6

Sous la supervision du FPM, le Consultant ou le Cabinet retenu assurera l'ensemble des activités nécessaires à la réalisation de l'étude. Sans être exhaustives, les tâches attendues sont les suivantes :.. 6

4. Approche méthodologique attendue 7

4.1. Principes méthodologiques 7

4.2. Échantillonnage et consultations 7

4.3. Sources, qualité et protection des données 7

4.4. Missions de terrain et sécurité 8

5. Résultats attendus 8

6. Livrables attendus 8

7. Profil du (de la) consultant(e)/ (cabinet) 9

7.1. Chef de mission **Erreur ! Signet non défini.**

7.2. Compétences complémentaires de l'équipe **Erreur ! Signet non défini.**

7.3. Capacités organisationnelles et techniques **Erreur ! Signet non défini.**

8. Organisation, gouvernance et mise en œuvre 10

9. Calendrier prévisionnel de la mission 10

10. Présentation du plan de travail 11

11. Critères d'évaluation 11

11.1. Evaluation de l'offre technique 11

11.2. Evaluation de l'offre financière 12

11.3. Evaluation finale 12

12. Composition du dossier de candidature 13

13. Délais de soumission et autres 13

14. Dispositions finales 13

Présentation du FPM Asbl

Le FPM ASBL, Fonds oeuvrant pour l'inclusion financière en RD Congo, a été créé en Novembre 2010 à l'initiative du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de l'United Nations Capital Development Fund (UNCDF), de la coopération financière allemande (KfW), de la Banque Mondiale, en étroite collaboration avec le gouvernement de la RDC.

Le FPM a pour vision la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie de la population en RDC. Sa mission vise à soutenir la construction et le développement d'un secteur financier inclusif et responsable, en offrant des services d'assistance technique adaptés aux institutions financières qui servent les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) et les populations actives à faibles revenus présentant un réel potentiel de développement.

Pour y arriver, le FPM s'appuie sur les Institutions Financières Partenaires (IFP) qui s'adressent aux MPME, en leur accordant des services d'assistance technique et financière. Le FPM vise la viabilité à long terme de ses institutions financières partenaires tout en sauvegardant sa propre pérennité financière et en maximisant l'impact social de ses actions. Le FPM reconnait que l'accès permanent aux services financiers de qualité par les MPME n'est réalisable que si les institutions financières qui les servent opèrent suivant les principes commerciaux qui assurent leur propre profitabilité.

- Les interventions du FPM ASBL en assistance technique directe portent sur les principaux domaines d'activités suivants :
 - ✓ **Renforcement institutionnel :** Il s'agit d'interventions qui visent le renforcement des capacités des IFP. Elles doivent permettre de réduire leurs risques institutionnels et opérationnels et, partant d'accroître leur capacité dans l'offre de services aux MPME :
 - Gouvernance/stratégie/organisation/transformation institutionnelle ;
 - Downscaling/upscaling ;
 - Contrôle, audit interne et gestion des risques ;
 - Ressources humaines ;
 - Gestion financière et comptabilité ;
 - Système d'information et de gestion (SIG).
 - ✓ **Assistance technique spécialisés :** Il s'agit de produits actuellement peu ou pas développés dans le secteur. Leur développement et leur commercialisation exigent des connaissances spécifiques, avec probablement une implication de plusieurs partenaires techniques. Ces produits ont pour finalité d'élargir la frontière de la croissance du secteur (offrir de nouvelles niches de marché). Il s'agit notamment du développement de produits spécialisés tel que : Finance digitale et Ecosystème digital, Finance agricole et Ecosystème du secteur agricole, Finance verte et son écosystème, Financement de la PME, Financement des femmes, Financement des jeunes, Opérationnalisation du fonds de garantie.
 - ✓ **Programme d'éducation financière et digitale :** Il s'agit d'un programme qui vise à promouvoir l'éducation financière à la population de la RDC via ses trois composantes (les Campagnes multimédia à l'échelle nationale ; Les Forums et Les formations), accroître le taux d'inclusion financière en RDC et favoriser l'adoption des moyens de paiements existant et à venir sur le marché.
- Les interventions du FPM en assistance technique transversale (ATT) portent sur des thématiques d'un intérêt particulier visant la progression du secteur. Elles comprennent :
 - ✓ Les études de marchés,
 - ✓ Les forums,
 - ✓ Les formations.

1. Contexte général et rationalité du projet

1.1. Contexte général du projet

Le Fonds pour l'Inclusion Financière en RD Congo (FPM ASBL) envisage la réalisation d'une étude de marché stratégique sur le développement d'un écosystème économique local performant autour des zones minières et l'accès au financement dans le corridor Katanga–Lobito. Cette initiative s'inscrit dans un contexte où la RDC, acteur majeur des minerais critiques, cherche à faire de ses ressources minières un levier de croissance durable, d'industrialisation locale, d'emplois, de diversification économique et d'inclusion financière. La transition énergétique mondiale renforce l'importance stratégique des minerais congolais et accroît l'intérêt international pour les infrastructures aptes à accélérer leur valorisation et leur intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Dans cette perspective, le corridor Katanga–Lobito constitue une infrastructure structurante pour le désenclavement de la RDC. En reliant les pôles miniers du Haut-Katanga et du Lualaba au port de Lobito, notamment à travers l'axe Kolwezi-Dilolo-Lobito, il offre une voie d'exportation plus courte et potentiellement moins coûteuse que les itinéraires traditionnels. Sa réhabilitation devrait réduire les coûts logistiques, accélérer les exportations, relancer les capacités ferroviaires nationales, attirer des investissements et renforcer l'intégration économique régionale entre la RDC, l'Angola et la Zambie.

Au-delà de sa fonction logistique, le corridor peut générer de nouvelles activités importantes pour l'économie de la RDC, des emplois, stimuler les compétences locales et favoriser l'émergence d'entrepreneurs, MPME, fournisseurs, artisans, industriels et prestataires de services capables de répondre aux besoins des chaînes de valeurs minières et non-minières. Les opportunités comprennent la sous-traitance, la logistique, la maintenance, l'énergie, l'agro-industrie, l'industrie légère, les services aux mines, la transformation locale et les services financiers.

Ce potentiel reste toutefois limité par des contraintes structurelles : faible valorisation locale, insuffisance des infrastructures, accès restreint à l'électricité et au financement, faible intégration des entreprises locales et limites du contenu local. Les activités minières industrielles et artisanales dans le Haut Katanga et Lualaba soulèvent également des enjeux sociaux, environnementaux, sanitaires et de gouvernance liés notamment aux conditions de travail, à la traçabilité, à la formalisation, à la pollution, aux conflits fonciers et aux faibles retombées économiques pour les communautés.

L'écosystème minier congolais associe la présence d'acteurs diversifiés, incluant grandes entreprises internationales, opérateurs publics, sous-traitants, fournisseurs locaux, acteurs de l'artisanat minier, institutions publiques et financières. Les mécanismes du Code minier et l'intérêt de partenaires internationaux tels que les États-Unis, l'Union européenne, la BAD, l'AFC et la DFC peuvent contribuer à renforcer les retombées locales, à condition d'être mieux articulés aux besoins du secteur privé national.

Dans ce contexte, le FPM attend de l'étude qu'elle identifie les segments de chaînes de valeur économiques les plus porteurs et les conditions d'intégration des acteurs économiques locaux, MPME, fournisseurs, coopératives et artisans miniers. L'analyse devra porter sur les besoins de qualité, de conformité réglementaire et ESG, de compétences techniques et managériales, ainsi que sur les partenariats nécessaires pour créer une valeur locale significative.

L'accès au financement demeure un obstacle majeur. L'étude devra donc analyser les besoins des acteurs locaux dans la logique d'un impact durable du développement du corridor, les écarts entre l'offre financière disponible et la demande, ainsi que les mécanismes aptes à répondre au

financement des chaînes de valeur, fonds de développement et instruments adaptés aux MPME, à l'artisanat minier et aux besoins communautaires.
Dans ce cadre que le FPM souhaite disposer d'une étude de marché approfondie, orientée vers l'action, afin d'identifier les opportunités économiques, les contraintes structurelles, les besoins de financement, les risques et les mécanismes financiers susceptibles de soutenir un développement local inclusif, responsable et durable le long du corridor Katanga–Lobito.
Les résultats de l'étude devront être directement exploitables par les parties prenantes. Pour le FPM ASBL, ils devront orienter l'assistance technique et le renforcement des capacités ; pour le FPM SA et les institutions financières partenaires (IFP), ils devront éclairer la conception d'instruments financiers adaptés et alimenter les stratégies de produits et d'offre ; pour les bailleurs, investisseurs et partenaires au développement, ils permettront d'accroître l'impact sur le développement durable de leurs interventions, et d'orienter les financements, cofinancements et mécanismes d'appui. Enfin, l'étude devra aider les entreprises minières et les acteurs économiques locaux à renforcer le contenu local, la conformité ESG, la durabilité des chaînes de valeur et les retombées économiques pour un secteur privé national florissant et les communautés, transformant ainsi les opportunités économiques du Corridor Katanga-Lobito en perspectives concrètes d'affaires, de financement, de professionnalisation, d'emplois et de création d'une valeur économique locale appréciable.

Dans ce contexte, le FPM souhaite recruter un Consultant individuel ou un Cabinet spécialisé afin de réaliser une étude de marché approfondie, orientée vers l'action, sur l'écosystème économique local autour des zones minières et l'accès au financement dans le corridor Katanga-Lobito.

1.2. Objectif de l'étude

L'objectif général est d'identifier les opportunités économiques offertes par le corridor Katanga-Lobito, d'analyser les besoins et contraintes de financement des acteurs locaux et de proposer au FPM des mécanismes d'intervention permettant de maximiser les retombées locales, l'inclusion financière, la compétitivité des MPME et l'impact sur le développement durable.

1. Établir une cartographie détaillée de l'écosystème économique et des acteurs des chaînes de valeur minières et connexes.
2. Analyser la structure, les dynamiques, les tendances et les perspectives du secteur minier dans la zone d'influence du corridor, avec un accent sur les minerais critiques.
3. Identifier les segments de chaînes de valeur offrant le meilleur potentiel d'intégration des MPME, de création de valeur ajoutée, de sous-traitance, de transformation locale et d'emplois.
4. Évaluer les besoins, contraintes, capacités, niveaux de maturité et risques des MPME, fournisseurs, sous-traitants, coopératives et artisans miniers.
5. Analyser l'offre de produits et services financiers existante et mesurer son adéquation avec les besoins du marché et les profils de risque.
6. Identifier et comparer des mécanismes financiers adaptés : fonds de roulement, financement de commandes, financement adossé aux contrats, crédit-bail, garanties partielles, lignes de crédit dédiées, cofinancement et assistance technique couplée au financement.
7. Analyser les risques ESG, réglementaires, sécuritaires, logistiques, énergétiques et opérationnels, et proposer des critères minimaux ainsi que des mesures d'atténuation.
8. Proposer des scénarios d'intervention, une théorie du changement, une feuille de route et des indicateurs permettant au FPM et à ses partenaires de passer du diagnostic à l'action.

2. Périmètre et axes de l'étude

2.1. Périmètre géographique et sectoriel

L'étude couvrira principalement la zone d'influence du corridor Katanga-Lobito, avec une attention particulière portée à Kinshasa, au Haut-Katanga et au Lualaba. Les missions de terrain devront inclure au minimum Lubumbashi et Kolwezi, ainsi que des localités, sites miniers, zones de sous-traitance, centres de services, plateformes logistiques ou axes de transport jugés pertinents au regard de la méthodologie approuvée.

Sur le plan sectoriel, l'étude ne sera pas limitée à l'extraction minière. Elle examinera les chaînes de valeur minières et les activités économiques induites ou renforcées par le corridor : sous-traitance, services aux mines, maintenance, logistique et transport, transformation locale, énergie, agro-industrie, industrie légère, commerce, services professionnels, technologies et services financiers. Elle prendra en compte le secteur minier industriel, la petite mine, l'artisanat minier et les filières liées au cuivre, au cobalt, au coltan et aux minerais associés

2.2. Populations, acteurs et parties prenantes

Le Consultant ou le Cabinet devra consulter une diversité d'acteurs afin d'assurer une lecture complète du marché. La liste définitive sera validée dans la note de cadrage et comprendra notamment :

- Ministères et services publics concernés : Mines, Finances, Économie, Industrie, PME, Transport, Énergie, Environnement, administrations provinciales et services techniques.
- Institutions de régulation, organismes de données et agences publiques : Banque Centrale du Congo, ARSP, ANAPI, Cadastre minier, services géologiques, ITIE, douanes et administrations fiscales.
- Entreprises minières industrielles, entreprises publiques, chambres professionnelles, donneurs d'ordre, fournisseurs, sous-traitants et opérateurs logistiques.
- MPME formelles et informelles, entreprises dirigées par des femmes ou des jeunes, coopératives, artisans miniers et organisations communautaires.
- Banques, institutions de microfinance, COOPEC, sociétés de crédit-bail, fonds de garantie, fintechs et autres fournisseurs de services financiers.
- Partenaires techniques et financiers, institutions de financement du développement, investisseurs d'impact et programmes d'appui aux MPME.
- Acteurs de l'énergie, du transport ferroviaire et routier, de la logistique, de la formation professionnelle, de la conformité ESG et de l'appui au contenu local.

2.3. Axes d'analyse et questions de recherche

Axe d'analyse	Question centrale	Produit attendu pour le FPM
Chaînes de valeur et contenu local	Quels segments présentent un potentiel réel d'intégration des MPME ? Quels goulots d'étranglement, exigences de qualité, besoins d'investissement et contraintes de compétitivité doivent être levés ?	Priorisation des chaînes et segments à fort potentiel.
Offre et demande de financement	Quels sont les besoins en fonds de roulement, équipements, garanties, maturités, montants et accompagnements ? Dans quelle mesure les produits existants répondent-ils aux besoins ?	Identification des écarts de financement et produits à adapter.

Axe d'analyse	Question centrale	Produit attendu pour le FPM
Bancabilité des bénéficiaires	Quels acteurs sont immédiatement bancables, bancables sous conditions ou non bancables à court terme ? Quels appuis techniques et financiers sont nécessaires pour chaque profil ?	Typologie des bénéficiaires et parcours d'accompagnement.
Mécanismes financiers	Quels instruments offrent le meilleur équilibre entre coût, effet de levier, couverture du risque, simplicité de mise en œuvre et impact attendu ?	Hiérarchisation des mécanismes à tester ou déployer.
Risques ESG et systémiques	Quels risques liés à la sécurité, à la pollution, à la traçabilité, aux conflits fonciers, aux conditions de travail, à l'énergie, à la gouvernance et à la conformité doivent être intégrés ?	Matrice des risques et critères ESG minimaux.
Corridor et logistique	Comment les infrastructures ferroviaires, routières, énergétiques et logistiques affectent-elles les coûts, les délais, la compétitivité et l'accès aux marchés ?	Identification des contraintes et opportunités logistiques.
Partenariats et faisabilité institutionnelle	Quels partenaires, ressources, procédures et capacités doivent être mobilisés pour rendre les recommandations réalisables et durables ?	Feuille de route institutionnelle et partenariale réaliste.
Impact et théorie du changement	Comment les interventions proposées contribueront-elles à l'inclusion financière, à la croissance des MPME, à l'emploi, à la valeur locale et au développement durable ?	Cadre de résultats, indicateurs et trajectoires d'impact.

3. Etendue de la mission et activités spécifiques

Sous la supervision du FPM, le Consultant ou le Cabinet retenu assurera l'ensemble des activités nécessaires à la réalisation de l'étude. Sans être exhaustives, les tâches attendues sont les suivantes :

- **Phase de cadrage :** Analyser les documents de référence, préciser la compréhension de la mission, stabiliser les questions de recherche, la méthodologie, l'échantillonnage, le plan de travail, les outils de collecte, le plan de gestion des données et le calendrier détaillé.
- **Revue documentaire :** Analyser les données minières, économiques, financières, réglementaires, logistiques, énergétiques et ESG disponibles aux niveaux national, provincial, régional et international.
- **Cartographie de l'écosystème :** Identifier les acteurs, leurs rôles, capacités, interactions, zones d'intervention, besoins, incitations et contraintes dans les chaînes de valeur ciblées.
- **Conception et test des outils :** Élaborer les questionnaires, guides d'entretien, guides de groupes de discussion, fiches de visite, grilles d'analyse de bancabilité, matrices de risques et canevas de collecte des données financières.
- **Collecte quantitative et qualitative :** Conduire les entretiens, enquêtes, groupes de discussion, visites de sites et consultations à Kinshasa, dans le Haut-Katanga et le Lualaba, avec un dispositif de contrôle qualité.
- **Analyse de marché :** Évaluer la structure et la dynamique des marchés, la taille et le potentiel des segments, les coûts, les besoins d'investissement, les contraintes d'accès aux marchés, les opportunités et les risques.
- **Analyse financière :** Comparer l'offre et la demande, analyser les conditions de crédit, les garanties, tickets, maturités, taux de rejet et risques, puis proposer des instruments et mécanismes adaptés.

- **Analyse ESG et de durabilité :** Identifier les risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance, les enjeux de traçabilité, de sécurité, d'énergie, d'inclusion, de genre et d'acceptabilité communautaire.
- **Scénarios d'intervention :** Élaborer au moins trois scénarios gradués - minimal, intermédiaire et ambitieux - comprenant bénéficiaires, instruments, partenaires, coûts, risques, préconditions et résultats attendus.
- **Restitution et validation :** Présenter les résultats intermédiaires et finaux, recueillir les observations, documenter les arbitrages et intégrer les commentaires validés par le FPM.
- **Capitalisation :** Remettre les bases de données, outils, répertoires de contacts, matrices d'analyse, supports de présentation et documents permettant au FPM de poursuivre la mise en œuvre.

4. Approche méthodologique attendue

4.1. Principes méthodologiques

La méthodologie devra être mixte, progressive, participative et orientée vers les solutions. Elle combinera des analyses quantitatives et qualitatives, la revue documentaire, les consultations multi-acteurs, l'observation de terrain, l'analyse des chaînes de valeur, l'analyse de l'offre et de la demande de financement, la segmentation des bénéficiaires, l'analyse coûts-bénéfices, l'analyse ESG, la comparaison de scénarios et l'évaluation de la faisabilité institutionnelle.

- Trianguler systématiquement les données et distinguer les faits, perceptions, hypothèses et informations non vérifiées.
- Justifier les choix méthodologiques, la taille de l'échantillon, les quotas géographiques et sectoriels ainsi que les limites de l'étude.
- Présenter des données désagrégées lorsque cela est pertinent, notamment selon le sexe, l'âge, la localisation, la taille d'entreprise, le niveau de formalisation et le segment de chaîne de valeur.
- Associer chaque recommandation à un problème documenté, à des bénéficiaires identifiés, à un instrument, à un partenaire potentiel, à des conditions de mise en œuvre et à des indicateurs.
- Privilégier des recommandations hiérarchisées, financièrement réalistes et compatibles avec les mandats du FPM ASBL et du FPM SA.

4.2. Échantillonnage et consultations

Le Consultant ou le Cabinet proposera une stratégie d'échantillonnage mixte combinant sélection raisonnée, quotas géographiques et sectoriels, ainsi que prise en compte des acteurs moins visibles. L'échantillon devra refléter la diversité des zones, des activités, des tailles d'entreprise, des niveaux de formalisation, des profils de financement, des risques ESG et des rôles institutionnels.

À titre indicatif, la mission devra prévoir au moins 40 à 60 consultations qualitatives, réparties entre entretiens individuels, groupes de discussion, réunions institutionnelles et visites de sites. Le soumissionnaire pourra proposer une composante quantitative plus large, dont la taille devra être justifiée selon les objectifs, les ressources disponibles et la qualité des bases d'échantillonnage.

Le Consultant distinguera les parties prenantes prioritaires, complémentaires et les informateurs clés. La liste des personnes et organisations consultées sera annexée au rapport, sous réserve des exigences de confidentialité.

4.3. Sources, qualité et protection des données

- Mobiliser en priorité les sources officielles et institutionnelles : ministères, services provinciaux, BCC, ARSP, ANAPI, Cadastre minier, ITIE, administrations fiscales et douanières, organismes internationaux et partenaires techniques.

- Croiser les données publiques avec les informations de terrain issues des institutions financières, entreprises minières, MPME, coopératives, acteurs logistiques et communautés.
- Analyser les données du marché financier : portefeuilles, taux de rejet, garanties exigées, tickets moyens, maturités, secteurs financés, qualité du portefeuille et coûts de transaction.
- Vérifier les données minières et logistiques par plusieurs sources indépendantes. Aucun constat stratégique majeur ne devra reposer sur une source unique non vérifiable.
- Anonymiser les informations sensibles, obtenir le consentement des répondants, sécuriser les fichiers et remettre au FPM une base de données documentée accompagnée d'un dictionnaire de variables.

4.4. Missions de terrain et sécurité

Les missions au Haut-Katanga et au Lualaba constituent une composante obligatoire de l'étude. Le Consultant ou le Cabinet devra préparer un itinéraire détaillé, un plan de collecte, un dispositif de sécurité et un mécanisme de suivi quotidien. Les visites de sites sensibles seront soumises aux autorisations requises.

Le FPM facilitera, dans la mesure de ses possibilités, les lettres d'introduction et les contacts institutionnels, sans se substituer au Consultant dans l'organisation des entretiens. Le Consultant demeure responsable de la

5. Résultats attendus

- Une compréhension documentée de la structure et des dynamiques de l'écosystème économique autour des zones minières et du corridor Katanga-Lobito.
- Une cartographie exploitable des acteurs, initiatives, chaînes de valeur, flux, partenariats et zones prioritaires.
- Une priorisation des segments où l'intervention du FPM peut produire le plus d'effet de levier économique, financier et social.
- Une typologie des MPME et bénéficiaires selon leur maturité, leur bancabilité et les appuis requis.
- Une analyse précise des écarts entre l'offre et la demande de financement, ainsi que des contraintes rencontrées par les institutions financières.
- Des mécanismes financiers et d'assistance technique hiérarchisés selon leur coût, leur risque, leur faisabilité, leur effet de levier et leur impact.
- Une matrice des risques ESG, sécuritaires, énergétiques, réglementaires et opérationnels assortie de mesures d'atténuation.
- Une feuille de route opérationnelle à court, moyen et long terme, comprenant des pilotes, des responsabilités, des partenaires, des indicateurs et des conditions de passage à l'échelle.
- Un cadre de changement reliant les interventions proposées aux produits, effets et impacts attendus.

6. Livrables attendus

Les livrables seront produits en français, en versions Word, Excel et PowerPoint modifiables. Ils devront respecter les modèles et la charte graphique du FPM. Toutes les données et annexes techniques devront être remises dans des formats exploitables. Dans le cadre de cette étude, les livrables attendus sont :

- **Note de cadrage** précisant la compréhension de la mission, la méthodologie, le plan de travail, les outils de collecte, le calendrier et les modalités de coordination ;
- **Rapport intermédiaire** présentant les premières analyses, la cartographie des acteurs, l'analyse du secteur minier et des chaînes de valeur, les besoins de financement, les mécanismes financiers envisageables, ainsi que les principaux risques et mesures d'atténuation ;
- **Rapport final** intégrant les observations du FPM, avec une synthèse exécutive, les analyses détaillées, les recommandations stratégiques et opérationnelles, les mécanismes de mise en œuvre et de suivi, une feuille de route, les actions prioritaires et les indicateurs ;
- **Présentation exécutive** résumant les constats, conclusions, recommandations et pistes d'action à partager avec le FPM et les principales parties prenantes.

7. Profil du (de la) consultant(e)/ (cabinet)

Le Consultant ou le Cabinet devra justifier de qualifications, compétences et pratiques professionnelles avancées dans le secteur minier en Afrique avec expérience concrète de la RDC. De même, le Consultant ou le Cabinet devra posséder une expertise poussée dans la conduite d'études de marché, la finance pour le développement, l'analyse des chaînes de valeur, le financement des MPME, le développement économique local, et dans le développement des secteurs infrastructurel et industriel en Afrique subsaharienne. Il devra démontrer une bonne connaissance du contexte minier, économique, institutionnel, financier et réglementaire de la RDC, ainsi que des enjeux liés au corridor Katanga–Lobito.

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (Master ou Doctorat), en économie, finance, gestion, développement international, ingénierie minière, sciences sociales, politiques publiques ou disciplines connexes ;
- Disposer d'au moins dix années (au moins 10 ans) d'expérience professionnelle pertinente et confirmée dans le secteur minier y compris de la RDC, la finance pour le développement, la réalisation d'études économiques, financières, sectorielles et/ou ou de marché avec une connaissance avérée des marchés de cuivre, cobalt et minerais stratégiques, dont une expérience significative de terrain en Afrique subsaharienne ;
- Avoir une expérience démontrée dans l'analyse des chaînes de valeur, l'inclusion financière, l'accès au financement, le financement des entreprises, la conception de mécanismes financiers adaptés, le développement des MPME, le développement industriel, l'encadrement de l'artisanat minier ;
- Justifier d'une connaissance et pratiques approfondies du secteur minier, des infrastructures économiques, de la logistique, des corridors de transport et des dynamiques de développement national ;
- Avoir une bonne compréhension des enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance liés au développement des chaînes de valeur locales, au secteur minier et aux investissements d'infrastructure ;
- Disposer d'une expérience probante dans la rédaction des études de marché complexes, le financement et le développement de projets, les analyses sectorielles, idéalement pour des institutions financières, partenaires au développement ou bailleurs ;
- Bonne connaissance professionnelle du contexte de la RDC, en particulier du Katanga, de la ceinture cuprifère (copperbelt), de la région du SADC et des corridors d'exportation régionaux ;

- Disposer d'une capacité avérée à conduire des consultations avec des parties prenantes multiples, notamment les institutions financières, les institutions publiques, le secteur privé, les multinationales et autres compagnies minières, les partenaires techniques et financiers, les organisations professionnelles et les communautés locales ;
- Avoir une excellente capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction et de formulation de recommandations stratégiques et opérationnelles ;
- Maîtriser parfaitement le français écrit et oral. La connaissance de l'anglais sera nécessaire et celle des langues nationales pertinentes de la zone d'étude constituera un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils de collecte et d'analyse de données, ainsi que des approches participatives, qualitatives et quantitatives applicables aux études de marché.

8. Organisation, gouvernance et mise en œuvre

L'ensemble des tâches sera confié un cabinet. Toutefois, celui pourra travailler en sous-traitance avec des sous-contractants locaux ou internationaux dans le but d'offrir des compétences supports dans le domaine visé par cette offre, sous réserve de confidentialité des informations. Le cabinet de consultance sera le seul responsable pour l'ensemble des travaux demandés et le seul point de contact vis-à-vis du FPM ASBL et de l'institution financière partenaire. Tous les frais liés aux sous-contractants seront à la charge du cabinet ou du (de la) consultant(e) personne physique.

La mission sera exécutée sous la supervision du FPM ASBL. Le FPM mettra en place un dispositif de supervision léger mais structuré, comprenant un Comité de pilotage ou de supervision et un point focal chargé de coordonner les échanges, centraliser les commentaires et suivre le calendrier.

9. Calendrier prévisionnel de la mission

- Date prévisionnelle du début des activités : Septembre 2026
- La durée indicative de la mission est estimée à dix (10) semaines à compter de la signature du contrat et de la réunion de démarrage.
- Le soumissionnaire pourra proposer un calendrier optimisé, à condition de préserver la qualité de la collecte, les missions de terrain et les délais de revue du FPM.
- La date de démarrage sera fixée immédiatement après la sélection et la contractualisation. Le calendrier détaillé fera partie intégrante de l'offre technique et sera ajusté lors de la réunion de démarrage.

Une séance de briefing sera tenue avant le début de la mission.

10. Présentation du plan de travail

Dans sa proposition (Technique et financière), le cabinet devra montrer :

- Les activités à effectuer, avec le nombre de jours y afférant et la période de temps,
- Comment sera assurée l'articulation des différentes composantes des activités sur les tâches et les sous tâches prioritaires via une colonne « commentaires »,
- Le détail des livrables qui seront élaborés,
- Les résultats attendus à la fin de chaque activité/sous-tâches en précisant les sous-objectifs et comment sera mesuré l'atteinte de ces objectifs,
- Et enfin les ressources humaines impliquées à chaque étape ainsi que la nature de leur collaboration/responsabilité.

Toutes les données et informations auxquelles le cabinet aura accès dans la réalisation de cette mission seront traitées confidentiellement et ne devront en aucun cas être utilisés pour autre chose.

Tous droits de propriété intellectuelle découlant de l'exécution de ces termes de référence seront affectés au FPM ASBL. Le contenu de documents écrits obtenus et utilisés au cours de cette mission ne peut être communiqué aux tiers sans l'autorisation préalable et écrite du FPM ASBL.

Le cabinet devra respecter la charte graphique pour tout document et utilisera le modèle de présentation (layout) du FPM ASBL pour les présentations.

Le cabinet ne communiquera avec le partenaire qu'à travers le FPM ASBL pour toutes décisions pertinentes à prendre dans le cadre du projet ou pour la validation des outils et livrables. Toute communication en dehors de ce schéma n'engagera pas le FPM ASBL.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres techniques et financières est effectuée sur une base comparative des candidats invités à participer au processus d'appel d'offre tandis que les critères d'attribution sont déterminés par le meilleur rapport qualité et prix.

11.1. Evaluation de l'offre technique

L'offre technique doit répondre aux exigences des termes de référence. Le fait de ne pas soumettre l'offre selon la démarche susmentionnée et le modèle fourni, ou le fait d'omettre certaines réponses aux points listés ci-dessus, conduira au rejet de l'offre.

1) Critères éliminatoires		
1	Respect du processus et du deadline	
2	Conformité de la soumission à l'appel d'offre	
3	Vérification d'intégrité	
2) Critères techniques		
1.	**COMPREHENSION DES TdRs, DU CONTEXTE DE LA MISSION ET PERTINENCE DES CRITIQUES AUX TdRs**	
1.1.	Analyse Critiques aux TdRs et aux objectifs de la mission	7,5%
1.2.	Pertinence de la prestation de services	2,5%
	Sous-Total (1)	**10%**
2.	**CONCEPTE ET METHODOLOGIE PROPOSEE**	
2.1.	Pertinence de la méthode proposée (investigation, analyse, évaluation, etc.)	12,5%
2.2.	Efficacité et cohérence de l'organisation proposée (**Exhaustivité des activités et livrables, y compris le plan de travail**).	17,5%
	Sous-Total (2)	**30%**

3.	**PROFIL, QUALIFICATIONS, EXPERIENCES ET COHERENCE DE L'EQUIPE PROPOSEE PAR RAPPORT AUX TDR**	
	Les qualifications requises dans les domaines indiquées et à la lumière des Termes de Référence : expérience en gestion de projets, dans le domaine d'intervention, expérience dans des contextes similaire régionaux ou locaux, etc.	
3.1.	Compétences de l'équipe en matière d'évaluation de projets	15%
3.2.	Compétences de l'équipe dans le domaine de la mission et Projets similaires	30%
3.3.	Connaissances du contexte local et Contexte Similaires	15%
	Sous-Total (3)	**60%**
TOTAL notation technique		**100%**

11.2. Evaluation de l'offre financière

- Les offres techniques des candidats ayant dépassés le seuil des 75% sont comparées en fonction de l'OF la plus basse et selon la formule suivante :

$$N_c = 20 * OF_O / OF_P \text{ et où}$$

1) N_c représentant le nombre de points obtenu par le candidat ;
2) OF_O représentant l'offre financière la moins signifiante des candidats retenus dans la seconde étape ;
3) OF_P représentant l'offre financière proposée par un des candidats.

- L'offre financière doit être établie en USD – le dollar américain étant la devise dans laquelle seront effectués tous les paiements.
- L'offre financière **doit inclure l'intégralité des coûts estimatifs** à savoir : transport international, visa et taxes aéroportuaires si applicables, per diem et frais d'hébergement.

Le FPM ASBL applique une grille standard pour les coûts d'hébergement et per diem et selon la convenance telle que reprise ci-dessous :

- Kinshasa et Lubumbashi : 75 USD/ jour pour les per diem et maximum 200 USD/ nuitée sur base de factures et reçus en bonne et due forme pour les non-résidents.
- Dans les autres provinces : 60 USD/ par jour et maximum 120 USD / nuitée sur base de factures et reçus en bonne et due forme pour les non-résidents.
- Le FPM ASBL étant basé à Kinshasa, la mission démarre automatiquement par un briefing dans ses locaux avant le déplacement sur le site de la mission.
- Le FPM fait appel au service d'une navette aéroportuaire pour le trajet aéroport/hôtel-domicile à Kinshasa (80 USD/aller).
- Les transports et autres frais relatifs au déplacement nationaux/sur site seront soit pris en charge par le FPM ASBL soit par l'institution partenaire et ne sont donc pas à inclure dans l'offre financière. Cependant, le Consultant devra déterminer la nécessité de se rendre sur place (à inclure dans la colonne « Commentaires » de l'offre financière) en le reflétant dans son offre financière : au moins deux visites, au début du projet et à la présentation des résultats seront nécessaires.
- Aucun coût supporté par le soumissionnaire pour la préparation et la soumission de l'offre ne sera remboursé. L'ensemble de ces coûts sont à charge du soumissionnaire (Par exemple, en cas d'audition des experts proposés, les coûts sont supportés par le soumissionnaire).

Ne sont requises ni de garantie de soumission, ni de garantie de bonne exécution.

11.3. Evaluation finale

La note finale combinera la note technique pondérée à 80 % et la note financière pondérée à 20 %. Le FPM pourra organiser un entretien ou une audition avec les soumissionnaires les mieux classés et

demander des clarifications. Une négociation technique et financière pourra être conduite avant l'attribution, sans modifier les principes essentiels de la consultation.

12. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra être présenté en français et comprendre les documents suivants :

- Une offre technique datée et signée, comprenant la compréhension de la mission, la méthodologie, l'échantillonnage, le dispositif de qualité, l'organisation de l'équipe, le calendrier et le plan de travail.
- Un plan de travail détaillé au format Excel et une version PDF.
- Une offre financière séparée, détaillée, datée et signée, incluant les honoraires, les frais remboursables, les taxes et le coût total.
- Les CV détaillés des experts proposés, précisant les rôles, disponibilités, expériences pertinentes et missions similaires.
- Une présentation du Cabinet, le cas échéant, avec documents légaux, organigramme, références et capacités techniques.
- Au moins trois références de missions similaires, avec le nom du client, l'objet, la période, le pays, le montant si disponible et les principaux résultats.
- Les lettres d'engagement de disponibilité des experts clés.
- Les engagements de confidentialité, d'intégrité et de déclaration de conflits d'intérêts.
- Tout document administratif exigé dans la lettre d'invitation ou l'avis de consultation.

PS : Le format standard de tous ces documents sont disponibles dans la lettre d'invitation (voir email).

13. Délais de soumission et autres

Le dossier d'offre est à soumettre par voie électronique à l'adresse **à fpm-absl@int.fs.de** en mettant en copie **offres@fpmasbl-rdc.com au plus tard le 02/09/2026 à 23H59' (heure de Kinshasa).** L'objet du courriel devra reprendre la référence suivante : « 2026/FPM/ATT/Étude de marché - Écosystème économique minier et accès au financement dans le corridor Katanga-Lobito ».

- Toute offre reçue après la date limite sera rejetée sans être évaluée.
- La période de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.
- Toute demande de clarification devra être adressée selon les modalités et le délai indiqués dans la lettre d'invitation.
- Les coûts de préparation et de soumission de l'offre sont entièrement à la charge du soumissionnaire.
- Le FPM se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, d'annuler la procédure ou de ne pas donner suite à la consultation, sans obligation d'indemnisation.
- Le soumissionnaire est tenu au secret professionnel pendant et après la procédure.

14. Dispositions finales

- **Confidentialité :** Toutes les informations, données, documents et échanges seront traités de manière strictement confidentielle et ne pourront être communiqués à des tiers sans autorisation écrite du FPM.

- **Propriété intellectuelle :** Les livrables, outils, bases de données, analyses, supports et documents produits dans le cadre de la mission seront la propriété du FPM, sous réserve des droits moraux des auteurs.
- **Éthique et intégrité :** Le Consultant ou le Cabinet respectera les principes d'indépendance, d'impartialité, de transparence, de diligence, de consentement éclairé et de respect des parties prenantes.
- **Protection des données :** Les données seront collectées, stockées, anonymisées et utilisées exclusivement pour les besoins de la mission. Les données brutes confidentielles seront distinguées des résultats publiables.
- **Conflits d'intérêts :** Tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent devra être déclaré avant et pendant l'exécution de la mission.
- **Validation :** Un livrable ne sera considéré comme définitif qu'après examen, intégration des commentaires validés et approbation écrite du FPM.
- **Sous-traitance :** Toute sous-traitance devra être préalablement déclarée et approuvée. Le titulaire demeurera seul responsable de la qualité et de la conformité de l'ensemble des travaux.
- **Charte graphique :** Les documents et présentations utiliseront les modèles, le layout et la charte graphique du FPM.